

DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 10 juillet 2025

NOMBRE DE
DELEGUES

En exercice : 34
Présents : 21
Votants : 28

D25.072

L'an deux mille vingt-cinq,
le dix juillet,
à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué le 26 juin 2025, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : VALENTIN Denis, FABRE Jean, VALENTIN Christine, POUDEVIGNE Roger, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, RODIER Yves, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CASTAN Grégory (suppléant de CONFORT René), CABIROU Christian, BONICEL Pascale, ROCHOUX Philippe, RODIER Colette, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude et SEGUIN Denis.

Absents : RODRIGUES David (pouvoir à VALENTIN Denis), ANDRE-DECARSIN Sophie, SAGNET-POUGET Valérie, MALZAC Claude (pouvoir à POUDEVIGNE Roger), LAFON Madeleine (pouvoir à VALENTIN Christine), BLANC Sébastien (pouvoir à SALEIL Jean-Claude), ROCHEREAU-POUGET Bernadette (pouvoir à FABRE Jean), POQUET Pascal, CAYREL Jean-Claude, SALENDRES Jean-Sébastien, J FERNANDEZ Florence, JACQUES Jérôme (pouvoir à ROCHOUX Philippe), DE SOUSA Guy (pouvoir à POURQUIER Jean-Paul).

M. Philippe ROCHOUX été nommé secrétaire de séance.

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D25.072 : AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE : PROJET D'EXTENSION DU SITE DE PRODUCTION DE LACTALIS AU MASSEGROS

Dans le cadre des aides à l'immobilier d'entreprise, Monsieur Didier JURQUET Vice-président rappelle qu'un dossier a été déposé par la Société des Caves et des Producteurs réunis du Roquefort (S C P R) porteuse du projet immobilier « LACTALIS » dont l'entreprise exploitante est la Société Fromagère du Massegros.

Il rappelle que ce dossier a déjà fait l'objet de plusieurs délibérations D19.090, D21.028 et D23.021 relatives à un avis de principe de soutien financier de ce projet par la communauté de communes.

En effet, ce projet a débuté il y a quelques années.

Monsieur le Vice-Président présente le détail du projet mentionné sur la fiche d'instruction établi par les services du Département et ci-annexée.

Le projet d'extension du site a pour objectif d'augmenter sa capacité de conditionnement et de stockage, et ainsi pérenniser l'emploi et la filière brebis sur le territoire. Cela s'inscrit aussi dans une démarche environnementale avec l'obtention de la certification environnementale ISO 14001 et un projet de panneaux photovoltaïques qui permettrait d'allier énergie renouvelable et ombrière de parking pour les salariés.

Le coût du projet immobilier est de 4 millions d'euros. Le montant des dépenses éligibles dans cadre du dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise est de 2 837 091,15€, le taux maximum d'aides publiques est de 65%

VU l'arrêté préfectoral n° PREF-DCL-BICCL-2024-345-0004 du 10 décembre 2024 portant modification des statuts de la communauté de communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN,
VU la délibération D25.001 du 11 février 2025 validant le document reprenant les compétences et la définition de l'intérêt communautaire,
VU la délibération D23.031 du 6 avril 2023 relative à la délégation de l'octroi de l'aide à l'immobilier d'entreprise
VU la convention cadre de délégation partielle de la compétence d'octroi d'aides en matière d'immobilier d'entreprises 2023-2028 en date du 6 juillet 2023 établie entre la CC ALCT et le Département de la Lozère
VU la délibération D19.090 du 8 novembre 2019 relative à l'approbation de principe pour l'aide à Lactalis,
VU la délibération D21.028 du 21 mars 2021 relative à l'approbation de l'aide à l'immobilier d'entreprise pour Lactalis à hauteur de 60 000€
VU la délibération D23.021 du 2 février 2023 confirmant l'aide à l'immobilier d'entreprise pour Lactalis à hauteur de 60 000€,
VU le dossier de demande d'aides à l'immobilier d'entreprise complet et l'instruction établi par les services du Département,

Où l'exposé et après avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

Le Conseil Communautaire,

DECIDE d'attribuer une aide à l'immobilier dans les conditions exposées ci-dessus, à la Société des Caves et des Producteurs réunis du Roquefort ou tout autre entité qui s'y substituerait, pour un montant de 60 000,00€

DIT que cette somme sera imputée au chapitre 65 748, tel que cela a été prévu et inscrit dans le Budget Principal,

AUTORISE Monsieur le Président ou le Vice-président à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 22 juillet 2025,
Le Président,

Communauté de Communes
AUBRAC LOT CAUSSES TARN
16, Quartier de Trémoulis
48500 LA CANOURGUE

Jean-Claude SALEIL

Envoyé en préfecture le 25/07/2025

Reçu en préfecture le 25/07/2025

Publié le 25/07/2025

Berger
Levisault

ID : 048-200069268-20250710-D25_072-DE

Société des Caves

*Extension du site de production du Massegros pour la
valorisation de la collecte du lait de brebis*

Dossier présenté par l'entreprise

Date de dépôt du dossier au Département : AR : 21/02/2021

Présentation de l'entreprise

Dépôt du dossier : 21/03/2025

<i>Entreprise porteuse du projet immo</i>	Société des Caves et des Producteurs réunis du Roquefort (S C P R)
<i>Entreprise d'exploitation</i>	Société Fromagère du Massegros
<i>Président SCPR et DG</i> <i>Dirigeant Fromagerie Massegros</i>	Jean-Marc BERNIER et Hugues MEAUDRE Sébastien Chanson
<i>Adresse du siège social</i> <i>Adresse du lieu de projet</i>	2 av F. Galtier – 12250 ROQUEFORT SUR SOULZON Le Massegros Village – 48500 MASSEGROS
<i>N°SIRET</i>	Sté des Caves : 925 480 030 00541 Sté Fromagère Massegros : 434 113 700 00018
<i>Activités</i>	10.51C - Fabrication de fromages frais 46.33Z - Com. gros produits laitiers, œufs, huiles & mat. grasses comest.
<i>Forme juridique entreprise porteuse du projet immo</i> <i>Forme juridique entreprise Massegros</i>	SAS SCPR SNC Fromagère du Massegros
<i>Assujettissement TVA</i>	
<i>Date de création</i>	Sté des Caves : 01/01/1954 Création de l'activité : 01/01/1882. Durée de la personne morale fixée jusqu'au 31/12/2061 Sté Fromagère Massegros : 01/01/2001
<i>Effectif moyen mensuel</i> <i>(decl URSSAF-Janvier 2025)</i>	SAS SCPR : 259 ETP SNC Fromagère du Massegros : 254 ETP
<i>Personne responsable du projet</i>	Vanessa Trocherie Responsable du Pôle des Aides Sur Investissements

Téléphone

02 43 59 42 79 – 06 12 41 28 45

Email

vanessa.TROCHERIE@fr.lactalis.com

Descriptif du projet

*Historique
l'entreprise*

de

Dans les années 1970, la production de lait de brebis connaît une augmentation spectaculaire. La fabrication seule du roquefort ne suffit alors plus à absorber tous ces volumes.
Dès 1980, la Société des Caves, filiale de Lactalis, premier groupe laitier européen, décide d'investir dans la construction d'une fromagerie au Massegros. C'est le début de l'aventure qui a amené aujourd'hui la Fromagerie à devenir le fleuron industriel de la Lozère.

*Activités
l'entreprise*

de

La Laiterie du Massegros est l'une des grandes unités de fabrication de Féta dans le Monde. Sa production annuelle atteint près de 10 000 T vendues en France sous la marque Salakis, ainsi qu'à l'étranger (Allemagne, Angleterre, Italie, Etats-Unis, Moyen-Orient).
La Fromagerie est spécialisée dans la fabrication et l'affinage de fromages de brebis pour salade Salakis/France & Valbreso/Export) et de pâte molle de brebis (Lou Pérac et la Bergère).
Le Site emploie 350 personnes et est étroitement lié au bassin laitier de brebis de Roquefort.

Concurrence

En France, Valbreso est l'un des plus grands fabricants de fromage de brebis affiné en saumure. La marque appartient au Groupe Lactalis.

- VALBRESO : à partir de lait de brebis de race Lacune, un des plus grands producteurs
- SOCIETE FROMAGERE DU MASSEGROS : fabrication et conditionnement de fromages au lait de brebis affinés en saumure Filiale de la Société des Caves
- PYRENEFROM (Istara, P'tit Basque, groupe mère Lactalis) : produit et exporte des fromages des Pyrénées, y compris des fromages de brebis affinés en saumure

Bien que le fromage de vache reste n°1, le fromage de chèvre et le fromage de brebis gagnent en popularité. En 2022, la production de fromage de brebis en France atteint 60 931 T.

Cette tendance du marché pousse les producteurs français à innover et à maintenir leur standard de qualité élevé pour se démarquer sur ce marché.

*Projets et axes de
développement*

1. Contexte

La fromagerie Lactalis du Massegros a d'importants projets d'extension du site pour augmenter sa capacité de conditionnement et de stockage, et ainsi

pérenniser l'emploi et la filière brebis sur le territoire. Elle s'inscrit aussi dans une démarche environnementale avec l'obtention de la certification environnementale ISO 14001 en 2023 et un projet de panneaux photovoltaïques à l'avenir, qui permettrait d'allier énergie renouvelable et ombrière de parking pour les salariés.

2. Axes de développement

Plusieurs axes de développement sont identifiés à savoir :

- Mettre en adéquation l'activité du Site et la collecte
- Collecte saisonnière (novembre à août)
- Pic de collecte (février à mai)
- Développer la filière brebis en utilisant les laits disponibles à la pointe permettant de
- mieux gérer et valoriser les excédents
- trouver des quantités de lait supplémentaires et ainsi développer et maintenir la collecte

Cela sera rendu possible par :

- L'extension de la surface de conditionnement du Site
- L'optimisation de la mise en container
- L'extension de la capacité de stockage
- Une ligne supplémentaire de conditionnement

Il est nécessaire de mettre en adéquation le Site du Massegros avec la collecte de lait de brebis et d'accompagner la croissance de la production afin de redynamiser la filière. Cela permettra de mettre en valeur le travail des producteurs et d'offrir des perspectives valorisantes aux producteurs notamment leur capacité financière

3. Projet immobilier

- Le projet d'extension permettra d'augmenter les capacités de stockage en créant une surface dédiée. Une ligne de conditionnement sera également créée afin de désengorger les lignes de conditionnement existantes permettant d'accroître la capacité de lait de 3000T/an soit 18 % de plus (85T à 100T/jr).

Calendrier

- date de début : Octobre 2024
- date de fin : Octobre 2025

Résultats escomptés

Nouveau marché, diversification : augmentation des volumes de production de 18 %

Retombées économiques : Préserver la filière agricole du territoire
 Développer tissu économique local

Impact score de la Fromagerie du Massegros

55,52/100 en date du 04/03/2025

- Impact social : 13,4/16
- Impact écologique : 7,6/16
- Partage de pouvoir : 11,07/16
- Partage de valeur : 9,4/16
- Stratégie à impact positif : 14,05/36

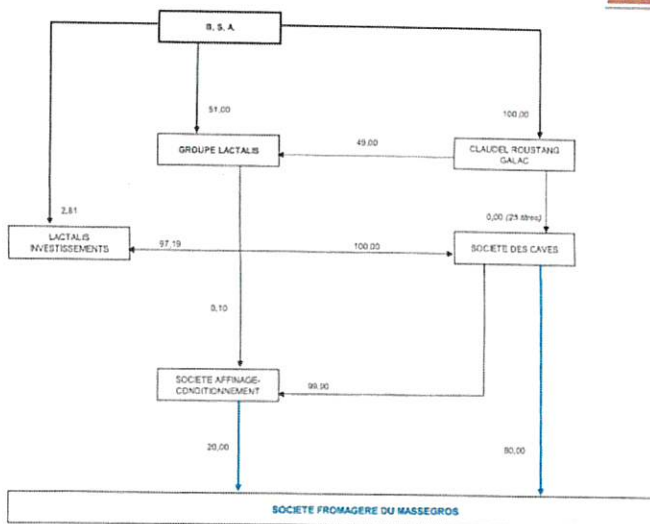
Labellisations,
certifications, SIQO

ISO 9001, ISO22000, ISO14000, et engagé RSE

LACTALIS AOP et TERROIRS déploie une démarche RSE de manière remarquable et dynamique ce qui lui permet de progresser dans le niveau avec 664/1000 sur l'échelle de valeurs du modèle du modèle d'évaluation « Engagé RSE niveau confirmé ».

Structuration de l'entreprise

Organigramme capitalistique SOCIETE FROMAGERE DU MASSEGROS



- **Holding BSA** (Famille Besnier)

Siret : 557 350 253 00034.

SAS au capital de 16 557 232 €.

Code NAF : 70.10Z Achat, transformation, commercialisation en France et à l'étranger de tous produits laitiers

- **Groupe LACTALIS** : Société anonyme à Directoire et conseil de surveillance. Groupe présent sur 270 sites dans 51 pays. 1^{er} groupe français d'agroalimentaire

Siège social à 10 rue Adolphe Beck – 53000 LAVAL.

SIRET : 331 142 554 00012. Création 12/11/1984

Capital de 140 027 040 €. Il est divisé en 8 751 690 actions de 16 € chacune → Actions A

Action 2 : Réservées au détenteur d'obligations convertibles en actions, elles sont incessibles pdt 2 ans

- **Société des Caves et des Producteurs réunis du Roquefort**

Capital social s'élève à 4 880 048 € divisé en 610 006 € actions de 8 € de chacune.

- **Société Fromagère du Massegros** :

Capital social s'élève à 16 000 € divisé en 1000 parts de 16 € chacune.

Les associés sont : la Société des Caves avec 800 parts et la Société d'affinage et conditionnement avec 200 parts.

Principaux chiffres d'activités

SAS SCPR	31/12/2023	31/12/2022		31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	711 271 477 €	650 661 093 €	Capitaux propres	86 098 426 €	73 944 952 €
Résultat d'exploitation	23 807 047 €	20 548 234 €	Dettes financières	15 403 €	15 044 €
Résultat net	23 979 885 €	20 090 574 €	Total du bilan	192 693 671 €	187 031 708 €

SNC Masegros	31/12/2023	31/12/2022		31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	137 493 799 € dont 131 289 € à l'export	119 155 156 € dont 142 082 € à l'export	Capitaux propres	16 000 €	16 000 €
EBE	2 667 319 €	1 624 809 €	Dettes financières	3 510 057 €	4 329 798 €
Résultat d'exploitation	2 839 214 €	1 610 664 €	CAF	1 643 373 €	1 398 013 €
Résultat net	0 €* à 0€ après transfert d'un bénéfice aux associés d'un montant de 1 800 305 € en 2023 et 1 383 758 € en 2022 au prorata du nombre de parts sociales détenues.	0 €* à 0€ après transfert d'un bénéfice aux associés d'un montant de 1 800 305 € en 2023 et 1 383 758 € en 2022 au prorata du nombre de parts sociales détenues.	Total du bilan	34 599 413 €	32 191 471 €

Prévisionnel sur 2 à 3 ans

En K€	2025	2026	2027
Chiffre d'affaires	145 510 €	149 840 €	154 300 €
Résultat d'exploitation	9 001 €	9 249 €	9 425 €
Résultat net	7 901 €	8 122 €	8 353 €

Estimatif des investissements

DEPENSES PREVISIONNELLES	Date du devis	Entreprise	Montant prévisionnel (en euros HT)	Assiette retenue (en euros HT)
Ingénierie des sols	22/11/24	ELIOS	15 000,00	15 000,00
Lot 1 - Gros œuvre et dallage	22/11/24	VBAT	564 000,00	564 000,00
Lot 2 - Charpente métallique	26/11/24	CIM Massol	594 400,31	594 400,31
Lot 3 - Bardage	26/11/24	CIM Massol	36 450,27	36 450,27
Lot 4 - Couverture acier	26/11/24	CIM Massol	235 240,57	235 240,57
Lot 6 - extension	22/11/24	PI Install	582 000,00	582 000,00
Lot 9 - Résine de sol	21/11/24	EMTS	60 000,00	60 000,00
Lots 8,9 et 10	26/11/24	EIFFAGE	210 000,00	210 000,00
Lot 15 - protection incendie		UXELLO	390 000,00	390 000,00
Lot 26 - Terrassement réseaux voiries	22/11/24	SEVIGNE	150 000,00	150 000,00
TOTAL des dépenses prévisionnelles			2 837 091,15	2 837 091,15

Plan de financement :

Coût du projet :
4 M€

Dépenses
éligibles :
2 837 091,15 €
HT

TMAP : 65 %
SA 107366 - GE agri
Tx intervention
CD : 15 %

	Aide au titre du SA 107366
Subvention Département	60 000,00 €
Subvention Communauté de communes	60 000,00 €
Autofinancement	2 717 091,15 €